

Zeitschrift: Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung
Band: 8 (1941)
Heft: 10-12

Artikel: Rapport du Comité directeur présenté à la 7e assemblée générale, tenue à Bâle le dimanche 5 octobre 1941
Autor: Montandon, Léon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-698199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Kirchenbücher der Gemeinde Arbon 1598—1818; drei Bände im Kirchenarchiv Arbon.

Gemeinde-Rödel des 18. und 19. Jahrhunderts von Arbon; Nr. 82 und weitere im Kirchenarchiv Arbon.

Siegfriedkarte 1:25000 der Schweiz. Blatt Arbon.

Rapport du Comité directeur

*présenté à la 7^e assemblée générale, tenue à Bâle le dimanche
5 octobre 1941*

par son président : *Léon Montandon*

Mesdames et Messieurs,

L'assemblée générale de Lausanne, le 10 novembre 1940, a confié au groupe neuchâtelois la direction de la société pour une période de trois ans. Elle a composé le Comité directeur de la façon suivante:

Président, M. Léon Montandon;
Vice-président, M. Pierre Favarger;
Secrétaire, M. Gaston Clottu;
Trésorier, M. Georges-C. DuBois;
Assesseur, M. Louis Thévenaz.

Elle a confirmé ensuite M. Robert Oehler comme gérant du Bureau central.

Ce premier exercice a été avant tout, pour les Neuchâtelois, une année d'adaptation: elle s'est faite aisément grâce au concours bienveillant de M. Oehler qui, ancien secrétaire, nous a été d'un secours précieux dont nous tenons à le remercier.

Effectif. Au 1^{er} novembre 1940, la société comptait 304 membres. Dès lors, nous avons enregistré 5 démissions et deux décès; six membres ont été radiés. Actuellement, la société se compose de 326 membres, dont trois sont membres à vie. Dans un prochain numéro du *Généalogiste*, nous publierons la liste des sociétaires, mais, afin de lui donner toute son utilité, nous voudrions qu'elle ne fût pas une simple liste de noms. A côté de ceux-ci, nous aime-

rions pouvoir indiquer à quelles recherches s'adonne ce sociétaire et quels matériaux généalogiques il possède et qu'il est prêt à communiquer à des collègues. Mais ces données, nous ne les possédons pas. Il faut donc que les intéressés nous les communiquent. Nous prions en conséquence les sociétaires qui désirent que leur nom soit accompagné de renseignements sur les travaux auxquels ils se livrent ou les papiers qu'ils possèdent, d'en aviser M. Robert Oehler.

Comptes. Il était d'usage d'arrêter les comptes de la société à la veille de l'assemblée générale. Ce mode de faire présentait un inconvénient, puisque notre assemblée n'a pas lieu à époque fixe. Votre comité a donc décidé de faire correspondre les comptes avec l'année civile. Ainsi, pour une fois, notre trésorier, M. DuBois, ne vous donnera qu'un aperçu des comptes. Ceux-ci ne sont pas définitifs et n'ont pas été vérifiés. Ils le seront au début de 1942 pour le présent exercice, qui comprendra ainsi la période allant de novembre 1940 à la fin de 1941.

Groupes locaux. Une des nouvelles dispositions statutaires prévoit que les groupes locaux adresseront chaque année, au Comité directeur, un rapport sur leur activité. Voici, en quelques mots, ce qu'a été celle-ci.

Berne. Ce groupe, présidé par M. Stampa, a tenu plusieurs séances en 1941 et visité les nouvelles Archives cantonales bernoises, l'exposition héraldique organisée par la Bibliothèque nationale, et le château de Toffen.

Lucerne. Les membres de notre société habitant cette ville et les environs se rencontrent chaque mois en séances amicales, sous la présidence de M. Caspar Bucher. Ils procèdent à un échange de vues et de renseignements sur leurs recherches. La Société d'histoire et d'archéologie de Lucerne organisant des séances de travaux sur des sujets historiques et généalogiques, nos collègues lucernois, qui en font tous partie, ont l'occasion d'y assister.

A *Bâle*, l'activité du groupe n'est pas moins intense, ainsi qu'en témoigne la liste des séances tenues en 1940 et 1941. Présidé par M. Auguste Burckhardt, il s'est intéressé entre autres à l'his-

toire de la naturalisation bâloise et à son évolution dès 1800; aux négociants bâlois et à leurs familles aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Le groupe de *Neuchâtel*, constitué en 1938 sous la présidence de M. Pierre Favarger, a également abordé l'étude généalogique de plusieurs familles neuchâteloises. La liste de ces travaux ayant paru dans notre bulletin, nous n'y revenons pas. Disons seulement que nous verrions avec plaisir que l'exemple de Neuchâtel fût imité par d'autres, à seule fin de renseigner des collègues.

Les études généalogiques ne se poursuivent pas seulement dans notre société. D'autres groupements se sont constitués, avant le nôtre, dans le but de favoriser les recherches de familles. Ce sont la *Société vaudoise de généalogie*, dont nous a entretenu, l'an dernier, son président, M. Fréd.-Th. Dubois; la *Vereinigung für Familienkunde St. Gallen-Appenzell*, présidée par M. A. Bodmer, qui était également une société indépendante, mais elle a décidé récemment de devenir un groupe de la Société suisse d'études généalogiques; à Zurich, enfin, la *Gilde der Zürcher Heraldiker*. Nous sommes en relations avec ces sociétés qui, à l'occasion, renseignent sur leur activité les lecteurs du *Généalogiste*. Nous espérons que ces rapports deviendront toujours plus étroits et qu'un jour les sociétés qui n'ont pas de lien effectif avec nous tiendront à être reçues à titre de membres collectifs.

Nos relations se sont étendues récemment à l'étranger. D'Allemagne, deux demandes d'échange de publications nous sont parvenues. L'une émanait de l'Institut étranger pour son siège principal de Stuttgart, et la seconde de la *Pommersche Vereinigung für Stamm- und Wappenkunde*, à Stettin. Nous avons fait droit à ces deux demandes.

Généalogiste. Notre bulletin paraît régulièrement. Trois numéros sont sortis de presse cette année. Nous lui souhaitons d'être toujours plus le lien de tous ceux qui s'intéressent à nos familles et à leur passé, et de trouver de nombreux collaborateurs. Ajoutons qu'un rédacteur français a été adjoint à M. Robert Oehler, en la personne de M. Léon Montandon. Parmi les articles que publie le *Généalogiste*, quelques-uns méritent de faire l'objet d'une publi-

cation à part et d'être ainsi répandus hors de notre cercle. Aussi la société a-t-elle ouvert, voici quelques années, une série de publications qu'elle offre à ses membres à un prix modeste. Deux nouvelles brochures ont été ajoutées à la série. Elles contiennent les articles suivants:

Albert Bruckner, *Mittelalterliche Quellen für den Familienforscher*.
 Jos. Rösli, *Wanderungen der Berner*.

Publications. Le rôle de la société ne s'est pas borné à faire tirer spécialement quelques brochures; elle a pris l'initiative et dirigé la publication des deux volumes que représente le répertoire des *Noms de famille suisses*. C'était une entreprise hardie que de lancer un ouvrage d'ensemble que ne précédait aucune publication de détail; elle était sujette à tous les aléas. Mais, heureusement, ce répertoire a pu paraître dans un laps de temps relativement court, et cela grâce à la collaboration précieuse de tous les officiers d'état civil de la Suisse et du Service fédéral de l'état civil. Les premiers se sont livrés à un dépouillement, qui n'avait jamais été fait, de leurs registres; ils en ont extrait les noms des familles encore existantes avec l'indication de la commune d'origine. De ce patient labeur est résulté une masse énorme de matériaux, qu'il a fallu classer, contrôler et ordonner. Puis est venu le travail le plus délicat, qui consistait à dresser la liste définitive des noms de famille, en signalant, à côté de chacun d'eux, la ou les communes d'origine, ordonnées par canton. Ce répertoire unique contient plus de 42 000 noms, les uns représentant des familles autochtones, les autres des familles de naturalisation récente.

C'est au sein de notre société qu'a surgi, en 1937, l'idée de publier un tel répertoire; il devait paraître pour l'Exposition nationale de 1939, mais les études préliminaires et la mise en chantier de l'enquête ont pris plus de temps qu'on ne l'avait prévu. C'est en novembre 1938 seulement que M. Robert Oehler, l'initiateur et la cheville ouvrière de toute l'entreprise, s'est mis à la besogne, et moins de deux ans et demi plus tard, l'ouvrage avait paru. Si notre société a quelque mérite d'avoir édité un ouvrage de l'importance du répertoire des *Noms de famille suisses*, elle le doit avant

tout à M. Robert Oehler, à qui va toute notre reconnaissance. Nous ne voudrions pas oublier non plus ce que nous devons à M. Stampa, chef du Service fédéral de l'état civil, dont le concours s'est révélé fort nécessaire. Qu'il veuille recevoir aussi nos vifs remerciements.

Bibliographie généalogique. En 1934, notre ancien président, M. W. J. Meyer, a publié une *Bibliographie zur schweizerischen Familien- und Wappenkunde 1932—33*. Cette première tentative de cataloguer les publications relatives au domaine que nous étudions est intéressante. Elle mérite d'être non seulement poursuivie, mais étendue à toute la production suisse.

Une bibliographie ainsi comprise s'annonce très vaste et nécessitera une enquête dans tous les cantons ainsi que le concours de nombreux collaborateurs. Depuis quelques années déjà, les comités précédents ont discuté de ce problème, qui mérite une étude préliminaire très complète. Il est nécessaire que des bases précises soient posées, que des limites soient fixées.

La première question à trancher est celle-ci: faut-il inclure dans cette bibliographie des imprimés seuls ou aussi des manuscrits. Personne n'ignore que les bibliothèques, et plus particulièrement les archives cantonales ou communales possèdent des tableaux généalogiques manuscrits, plus ou moins étendus. Des particuliers en détiennent également. Les généalogistes savent qu'ils peuvent s'adresser aux bibliothèques et aux archives, qui mettront volontiers à leur disposition les renseignements qu'elles possèdent. Mais les manuscrits cachés au fond de tiroirs particuliers sont le plus souvent ignorés et inaccessibles.

Sous le terme d'imprimés, il faut comprendre non seulement les généalogies proprement dites, qui font l'objet d'ouvrages séparés ou de parties d'ouvrages, mais aussi les tableaux généalogiques, tableaux d'ascendance, complets ou partiels, reproduits par la gravure, la lithographie ou autre moyen analogue. Dresser l'inventaire de ces pièces est, en somme, assez aisé. Le résultat acquis sera fort utile, mais l'enquête demande à être poussée plus loin. Dans la plupart de nos cantons paraissent des revues d'histoire, régionales ou locales, qui contiennent ici ou là des études généalogiques.

Personne, hors les abonnés de la revue, ne les connaît. Il est donc indispensable de les signaler, de même qu'il faut signaler également à l'attention du généalogiste les travaux de même nature parus dans des ouvrages isolés d'histoire.

L'enquête à faire s'impose comme un devoir à notre société. Elle peut être menée à bien si, dans chaque canton, on fait un dépouillement consciencieux des revues et ouvrages locaux. Votre comité se propose de soumettre le problème au grand comité pour que soient posés les principes directeurs de l'enquête, puis il enverra à chacun de ceux qui le désirent les instructions nécessaires. Jusque là, il recevra toutes suggestions utiles à la réalisation de ce travail indispensable.

Nous ne voulons pas terminer ce bref rapport, Mesdames et Messieurs, sans adresser une pensée de reconnaissance aux autorités du pays, ainsi qu'à l'armée suisse, en formant le vœu que, dans la tourmente qui s'est abattue sur le monde, notre petite patrie soit épargnée.

*7^{me} assemblée générale
de la Société suisse d'études généalogiques*

Par *Gaston-B. Clottu*, secrétaire

La Société suisse d'études généalogiques a tenu ses assises annuelles, à Bâle, le dimanche 5 octobre 1941, sous la présidence de M. Léon Montandon, de Neuchâtel. Une soixantaine de membres avaient répondu à l'invitation du groupe local, dirigé par M. Auguste Burckhardt, qui reçut ses hôtes avec beaucoup d'amabilité et de savoir-faire.

Les généalogistes se retrouvèrent au «Bürgerratssaal» de l'Hôtel de Ville, dès 9 heures 30.

M. Léon Montandon présenta tout d'abord le rapport du Comité directeur sur l'activité de la société durant l'année écoulée. Ce rapport est publié d'autre part. Il rappelle plus spécialement que l'importante publication du répertoire des *Noms de famille suisses*